Dieu est avec moi, donc rien ne me manque : *Dominus regit me, et nihil mihi deerit. Deus meus et omnia.*

Que dis-je, rien ne me manque ? C'est comme si je disais que rien ne me manquerait si, pour une goutte d'eau, on me donnait l'océan tout entier ; et encore, c'est bien peu dire !

Quoi ! rien ne me manque ?... Mais avec Dieu, je possède tout dans une abondance infinie.

Saint Michel Garicoïts,
Doctrine Spirituelle, § 30

Societas Sacratissimi Cordis Jesu

Betharram

Nef

2026 Octobre

Nouvelles En Famille

Les biens au service de la mission

n° 229 • 125e année, 12e série

Dans ce numéro

Les biens au service de la mission
- *P. Eduardo Gustavo Agín scj, Supérieur général* PAG. 3

« *La parabole que nous entendons aujourd'hui dans l'Évangile...* »
- *Pape Léon XIV* PAG. 7

Convertir pour donner une nouvelle vie
- *P. Piero Trameri scj* PAG. 8

Habiter l'histoire
- *Anna Biffi, Présidente de l'association "Spazio Giovani"* PAG. 11

Administrer : un service à la mission
- *P. Tobia Sosio scj* PAG. 13

Ouvrir les portes à la fragilité de la rue
- *P. Sebastián García scj* PAG. 14

Biens et économie de communion
- *P. Christian Arnaud Yao scj* PAG. 16

Le pari, c'est le discernement
- *P. Graziano Sala scj* PAG. 18

Informations et décisions
- *Conseil général* PAG. 23

Noviciat interrégional, visite canonique, nouvelle école et pastorale pour les vocations
- *Vie des Régions* PAG. 24

Maison générale
Via Angelo Brunetti, 27
00186 Rome
Téléphone +39 06 320 70 96
E-mail scj.generalate@gmail.com

BULLETIN À USAGE INTERNE

Région Sainte Marie de Jésus Crucifié

ANGLETERRE | Messe des vocations pour les jeunes à Olton

Le vendredi 25 septembre, à 19h00, le Couvent d'Olton a accueilli le Messe des vocations des jeunes du doyenné. Cette messe a rassemblé près de 70 jeunes des différentes paroisses du doyenné pour une soirée de prière, d'écoute et de partage.

La soirée a commencé par les salutations de Dan McHale, suivies de la célébration eucharistique présidée par le P. Biju Antony scj, concélébrée par Mgr Daniel McQuie et par le P. Toby. Ce dernier a prononcé l'homélie, invitant les jeunes à réfléchir à l'appel de Dieu et à rester ouverts aux différentes manières dont le Seigneur peut s'adresser à chacun d'eux. La célébration a été accompagnée par la chorale de la paroisse du couvent d'Olton. Les jeunes ont également participé activement à la liturgie, en proclamant les lectures et en conduisant la prière des fidèles. Parmi eux se trouvaient des jeunes du Groupe San Carlo Acutis.

À la fin de la messe, Sœur Roseline, des Petites Sœurs des Pauvres, et le Frère Andrew scj ont évoqué chacun leur propre parcours vocationnel. Leurs expériences personnelles ont aidé les jeunes à comprendre comment l'appel de Dieu peut se manifester de différentes manières et à différentes étapes de la vie.

La soirée s'est poursuivie dans la salle paroissiale, où les participants ont partagé un moment convivial autour d'un thé ou d'un café. Ce fut une merveilleuse occasion de retrouver des amis et d'autres jeunes de différentes paroisses, d'échanger des expériences et tout simplement de passer un moment ensemble. ■

In memoriam

Italie | Le 1er octobre, ***Mme Ambrosina Pradella***, sœur du P. Guido Pradella scj, est retournée à la maison du Père. Elle avait 96 ans. Nous présentons nos condoléances au P. Guido et à sa famille. Nous les assurons de nos prières pour leur chère défunte.

Région Sainte Marie de Jésus Crucifié

La cérémonie a débuté par la coupure du ruban par le P. Wilfred Pereppadan scj, Supérieur régional de la Région, suivi de l'allumage de la lampe. La bénédiction des nouveaux locaux a alors commencé, présidée par Son Excellence Mgr John Moolachira, archevêque de Guwahati. Dans sa prière, l'archevêque a confié à Dieu le nouvel établissement, les enseignants et tous les élèves qui animeront chaque jour ses salles de classe.

Parmi les personnes présentes, il y avait le P. José Kumar scj, Vicaire régional en Inde, le P. Jesuraj scj, le P. Edwin scj, le P. Akhil scj, le P. Jestin scj et le P. Jude scj, ainsi que plusieurs prêtres et religieuses des communautés voisines, de nombreux parents, paroissiens et amis de la communauté.

Après ce moment officiel et la bénédiction, la célébration s'est poursuivie avec un programme culturel préparé et présenté par les élèves de l'établissement. Le P. Pobitro scj, supérieur de la communauté, a salué les personnes présentes. Le P. Sathish scj, directeur de l'école et chef de projet, a remercié tous ceux qui ont contribué à la construction du nouvel édifice. À la fin du programme, le P. Subesh scj, administrateur, a exprimé la gratitude de la communauté envers tous ceux qui ont participé et collaboré.

La journée s'est conclue par un moment convivial, durant lequel un repas a été offert aux invités.

L'inauguration du nouveau bâtiment marque le début d'une nouvelle ère pour l'école du Sacré-Cœur de Bétharram. Des locaux plus adaptés offrent de nouvelles perspectives pour dispenser un enseignement de qualité, tout en continuant à former les jeunes selon les valeurs que la communauté de Bétharram souhaite transmettre aux générations futures. ■

Les biens au service de la mission

«...Laissant tout, ils le suivirent.» (Lc 5, 11)

Chers bétharramites,

Dans cet éditorial, je souhaiterais traiter avec vous un sujet qui passe souvent inaperçu parmi nous : *notre rapport aux biens*, en particulier notre façon de les utiliser et de les mettre au service de la mission en communauté.

Je commencerai en évoquant un témoignage. Un saint prêtre bétharramite, le P. Darío Rodríguez — que j'ai connu au début de ma vocation — me dit un jour ceci : « *À Bétharram, est pauvre celui qui veut être pauvre* ». Sa phrase, à l'époque, m'avait interpellé... Puis, au fil du temps, j'ai pu vérifier à quel point il y avait du vrai dans ces propos. D'un côté, il y avait les témoignages des religieux qui, dans leur simplicité, évangélisaient sans s'attacher à rien. Mais il y en avait aussi quelques autres qui avaient du mal à accepter un éventuel dépouillement matériel et concret. Saint Michel, pour sa part, nous invitait tous, bétharramites, à toujours marcher heureux, rien qu'avec la Bible et la théologie... De mon côté, je me demandais souvent : quel religieux aimerais-je être ? À quoi doit ressembler la pauvreté d'un bétharramite ?

J'étais conscient que le vœu de pauvreté est un instrument pour nous mettre en harmonie avec notre charisme. Mais si nous manquons d'autodétermination pour le vivre concrètement, ce vœu peut se réduire à une promesse lancée au vent, à un « *Je te suivrai, Seigneur ; mais laisse-moi d'abord faire...* » (cf. Lc 9, 61).

La Parole de Dieu nous enseigne qu'à l'origine d'une vocation, il y a toujours un appel au détachement, à l'exode, à sortir de soi à la suite du Christ, à le suivre et à imiter son style de vie. Mais qu'il est difficile de s'y tenir en tout temps et en tout lieu ! Sur ce point, j'ai compris qu'il existait une grande vulnérabilité. La recherche de sécurités semble s'incruster devant le désir de vivre avec un cœur indivisé.

Notre Règle de Vie nous rappelle aujourd'hui cette dimension essentielle : « *Nous utilisons en conscience les biens de la communauté dans la mesure où ils sont nécessaires pour la mission* » (RdV 49). Peut-être pouvons-nous trouver dans cette phrase une clé simple et profonde pour comprendre notre appel à la pauvreté. Les biens ne sont pas mauvais et ne constituent pas en soi un obstacle. Ce sont des ressources que nous recevons et qui peuvent être mises au service d'une vie consacrée à la mission.

N'avons-nous pas choisi d'être pauvres pour être libres ? S'il en est ainsi, c'est parce que la pauvreté évangélique trouve son inspiration en Jésus de Nazareth lui-même. Saint Paul nous rappelle que le Christ, « *lui qui est riche, [...] s'est fait pauvre* [librement] *pour que vous deveniez riches par sa pauvreté* » (2 Cor 8, 9). L'Incarnation est ce grand acte de liberté qui le conduira sur le chemin du dépouillement, « *toujours inspiré par l'Esprit de son Père* » (SMG) et non par celui du monde. Le Verbe « *s'est anéanti, prenant la condition de serviteur* » (Ph 2, 7).

Saint Michel Garicoïts est resté profondément impressionné par ce mystère. Le Dieu qui se fait homme choisit la pauvreté, la dernière place, l'étable : « *En quittant ce ciel animé, il va au lieu le plus vil, le plus désagréable du monde, à une étable !...* » (DS § 5). Pour notre fondateur, l'anéantissement de Jésus n'est pas simplement une privation : c'est l'expression d'*un cœur fondu en charité*, qui choisit de se faire pauvre et se donne complètement aux vouloirs du Père.

C'est pourquoi notre pauvreté ne peut pas se réduire simplement à avoir moins de choses. Il s'agit de quelque chose de plus profond : *c'est apprendre à ne pas donner notre cœur à ce que nous utilisons.*

La Règle de Vie l'exprime clairement : nous voulons devenir « *pauvres de cœur* », *en reconnaissant Dieu comme notre « unique vraie richesse »* (RdV 46). Cette pauvreté intérieure nous rend libres. Et cette liberté a une finalité

Région Saint Michel Garicoïts

a ainsi pu partager des moments de rencontre et de dialogue avec les religieux du Vicariat, approfondissant sa compréhension de leur vie et de leur service.

Du 6 au 11 septembre, le Supérieur général a également participé à la retraite annuelle du vicariat, partageant un temps de prière, de réflexion et de fraternité avec ses frères.

Le 12 septembre, le P. Gustavo a présidé la célébration au cours de laquelle les Frères Antoine Ouattara et Henri-Joël Kouassi ont émis les vœux perpétuels.

Cette visite a été un moment important de rencontre et de communion pour le Vicariat, renforçant les liens de fraternité et d'appartenance à la famille bétharramite. ■

Région Sainte Marie de Jésus Crucifié

INDE | Une nouvelle école pour la communauté de Simaluguri

Le 2 septembre 2026 a été un jour de grande joie pour la famille bétharramite en Inde. Le nouveau centre missionnaire bétharramite de Simaluguri, en Assam, a été inauguré et solennellement béni, École du Sacré-Cœur de Bétharram.

Ce nouveau bâtiment représente une étape importante pour l'école et toute la communauté locale. Fruit de l'engagement de nombreuses personnes, il offre un environnement plus adapté et moderne, propice à l'épanouissement des enfants et des jeunes qui fréquentent l'établissement.

La célébration a réuni des autorités ecclésiastiques et civiles, des prêtres et des religieuses, des parents, des paroissiens et des étudiants, venus partager ce moment important.

Terre Sainte

BETHLÉEM | Noviciat interrégional

C'est avec une immense joie et un grand bonheur que l'année canonique du noviciat 2025-2026 s'est achevée au noviciat interrégional « Saint-Joseph ».

Voici le message d'un novice : « *Que saint Michel Garicoits, apôtre du Cœur de Jésus, nous aide à grandir dans l'esprit de dévouement, d'humilité et de charité envers tous ceux que Dieu met sur notre chemin.*

Nous confions également à Dieu nos formateurs, ainsi que le Supérieur général et son Conseil, qui ont rendu possible cette merveilleuse initiative de noviciat interrégional, afin qu'il bénisse leur service. Que le Seigneur nous rende religieux, capables d'aimer d'un cœur généreux et de servir avec joie.

Que Notre-Dame de Bétharram et saint Michel Garicoïts intercèdent pour nos communautés et pour tous ceux qui consacrent leur vie au service des autres.

En avant, toujours ! »

La communauté a également eu le plaisir d'accueillir à la surprise générale Son Excellence Monseigneur Giorgio Lingua, nonce apostolique en Israël et délégué apostolique à Jérusalem et en Palestine. Sa visite a été une véritable bénédiction pour notre noviciat interrégional « Saint-Joseph ». ■

COTE D'IVOIRE | Visite canonique et professions perpétuelles

Du 22 août au 16 septembre 2026, le Vicariat de Côte d'Ivoire a accueilli le P. Gustavo Agín SCJ, Supérieur général, pour sa visite canonique. Ce fut une occasion importante de rencontrer ses confrères des différentes communautés missionnaires, conformément au programme établi pour la visite. Le P. Gustavo

missionnaire : « *Dans une plus grande liberté intérieure, nous nous rendons disponibles "pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres"* » (RdV 47). Je ne suis pas sûr que, dans notre usage ordinaire des biens en communauté, nous ayons conscience de ce qu'il en coûte aux pauvres de notre temps (et de notre environnement !) de pouvoir acquérir ces mêmes biens par leur travail et leurs efforts. Je crois que ce point devrait nous interroger davantage... c'est une question de justice.

Nous savons que les biens ont une finalité. En tant que religieux, nous avons choisi de mettre nos biens en commun. Il s'agit de *partager*. Ce que nous recevons par notre travail, par nos capacités ou par nos activités *appartient à la Congrégation*. Nous ne vivons pas selon la logique du « *ceci est à moi* », mais en ayant conscience que nous avons reçu des moyens qui doivent contribuer au bien commun et à la mission. Je n'oublierai jamais ces pères âgés qui, à chaque fin de mois, se présentaient pour remettre au supérieur de la communauté la retraite qu'ils avaient reçue du gouvernement.

Enfin, la Règle nous invite à éviter « *tout ce qui pourrait sentir le luxe, le gain excessif et l'accumulation des biens* » (RdV 51), et demande que notre vie fraternelle soit marquée par « *la sobriété et la simplicité, l'abnégation et l'hospitalité* » (RdV 49).

La pauvreté évangélique a également une dimension communautaire. « *Personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais ils avaient tout en commun* » (Ac 4, 32). La mise en commun des biens entre les communautés, les vicariats, les régions et toute la Congrégation dit que nous sommes une seule et même famille. Ce qu'une communauté possède ne peut se comprendre indépendamment des besoins des autres. La solidarité avec les plus pauvres s'inscrit dans cette dynamique.

C'est peut-être ici qu'apparaît l'une des questions les plus importantes pour notre temps : *que dit notre manière d'utiliser les biens si on la compare à l'Évangile que nous annonçons ? Que pensent les laïcs de notre façon de gérer les biens ?*

Il est question ici de « *la réalité de notre pauvreté et [de] la valeur effective de notre témoignage* » (RdV 53). C'est une invitation à ne rien tenir pour acquis : ce n'est pas parce que nous avons professé le vœu de pauvreté que, dès lors,

nous sommes pauvres selon l'Évangile.

Nous devons revoir la façon dont nous utilisons et partageons les biens qui nous sont confiés, et la façon dont nous répondons aux besoins des pauvres. De plus, la pauvreté évangélique ne peut être séparée de la justice : dans un monde qui incite à accumuler et à chercher sa sécurité dans les choses, nous sommes appelés à partager et à mettre notre confiance en Dieu, notre vraie richesse.

Au fond, la pauvreté évangélique consiste peut-être à pouvoir dire par notre vie : *je n'ai rien que je ne doive garder pour moi, car tout ce que j'ai reçu est appelé à devenir un don pour les autres*. C'est une autre façon de concrétiser le rêve de saint Michel : « *Partager avec les autres le même bonheur* » (SMG).

Que Dieu vous bénisse,

P. Gustavo Agín scj
Supérieur général

Quelques questions pour votre réflexion communautaire :

1. Quelle place les biens occupent-ils réellement dans ma vie de religieux ou de laïc bétharramite ? Est-ce que je découvre en moi un certain attachement à leur égard ?
2. Quel témoignage notre communauté donne-t-elle sur la pauvreté évangélique que nous professons, par sa manière de vivre et d'utiliser les biens ?
3. Dans ma communauté, comment pouvons-nous faire en sorte que les biens que nous possédons soient plus clairement au service de la mission ?

Visites canoniques

- **Visite canonique au Paraguay :** Le Supérieur général a débuté la visite dans le vicariat le 6 octobre, à la résidence de Lambaré. La visite des communautés se conclura avec l'assemblée du vicariat, le 22 octobre.
- Ensuite, du 27 octobre au 16 novembre, il effectuera la **visite aux communautés du Vicariat d'Argentine-Uruguay**, qui se conclura par l'assemblée du Vicariat les 17, 18 et 19 novembre.

Décisions du Supérieur général et de con Conseil
Réunion du 28 septembre 2026

Administration générale

Après un long discernement au cours duquel les Supérieurs régionaux ont été consultés, puis tous les Vicaires régionaux de la Congrégation ainsi que des experts laïques, le Supérieur général, avec l'accord de son Conseil, a décidé **le transfert de la Maison généralice à un nouveau siège**, situé toujours dans la commune de Rome (cf. RdV 205/e).

Le déménagement des bureaux de l'administration générale et de la communauté religieuse aura lieu au début de l'année 2027.

Région P. Auguste Etchécopar

Les nominations de **Supérieurs de Communauté** ont été approuvées :

[Vicariat du Brésil]

- **P. Francisco de Assis Dos Santos scj** : Communauté de Paulinia ;
- **P. Paulo Cesar Pinto scj** : Communauté de Nova Fatima ;
- **P. Francisco de Paula scj** : Communauté de Sabará ;

[Vicariat d'Argentine-Uruguay]

- **P. Sergio Gouarnalusse scj** : Communauté de Beltrán ;
- **P. Leandro Narduzzo scj** : Communauté de Barracas ;
- **P. Oscar Mendoza Jiménez scj** : Communauté de Ciudad del Este.

« *Par le vœu de pauvreté, nous nous engageons à ne rien posséder : nous mettons en commun nos biens matériels, nos valeurs humaines et spirituelles.* »[6]

C'est pourquoi les décisions concernant notre patrimoine ne peuvent être confiées à de simples évaluations individuelles. Nous avons besoin de nous écouter les uns les autres, de dialoguer, de prier et de décider ensemble, en nous laissant aussi aider par ceux qui vivent les réalités et les besoins des différents territoires.

5. La viabilité.

La viabilité fait partie elle aussi du discernement. Un bien immobilier n'est jamais vraiment « gratuit » : il exige de l'entretien, des ressources financières, des personnes qui s'en occupent, des responsabilités administratives et souvent aussi des énergies qui pourraient être affectées ailleurs. Nous devons alors nous demander si ce que nous investissons pour préserver un bien est proportionnel au service que ce bien rend à la mission. Les chiffres, les coûts et les possibilités concrètes font eux aussi partie de notre discernement.

Si tout cela était mis en pratique, je suis certain que nous découvririons que nous disposons de bien plus de ressources à utiliser pour la mission. Non seulement parce que nous pourrions disposer différemment de certains biens, mais parce que nous apprendrions à regarder ce que nous avons reçu avec des yeux nouveaux.

Que nous demandent aujourd'hui les biens que nous avons reçus ?

Quelle mission continuent-ils à soutenir ?

Quelles ressources pourraient être dégagées pour de nouveaux besoins ?

Qu'avons-nous le courage de quitter et qu'avons-nous, au contraire, le courage de transformer ?

Le vrai pari ne consiste donc pas simplement à décider de ce que nous devons faire de nos biens immobiliers. Le vrai pari, c'est de conserver la liberté nécessaire pour reconnaître, ensemble, ce que la mission nous demande aujourd'hui.

C'est peut-être là précisément que beaucoup se joue pour nous : non pas dans le patrimoine que nous réussirons à conserver, mais dans la liberté avec laquelle nous saurons le mettre au service de la mission.

Poursuivons notre chemin avec liberté et disponibilité, prêts à accourir partout où nous serons appelés. ■

6) Règle de Vie, n° 49.

« De l'Angelus du 21 septembre 2025, Place Saint-Pierre.

La parabole que nous entendons aujourd'hui dans l'Évangile (Lc 16, 1-13) nous invite à réfléchir sur l'usage des biens matériels et, plus généralement, sur la manière dont nous gérons le bien le plus précieux qui soit, à savoir notre propre vie.

Dans le récit, nous voyons qu'un gérant est appelé par son maître à « rendre des comptes ». Cette image nous dit quelque chose d'important : nous ne sommes pas maîtres de notre vie ni des biens dont nous jouissons ; tout nous a été donné en présent par le Seigneur qui a confié ce patrimoine à nos soins, à notre liberté et à notre responsabilité. Un jour, nous serons appelés à rendre compte de la manière dont nous avons géré notre vie, nos biens et les ressources de la terre, tant devant Dieu que devant les hommes, la société et surtout ceux qui viendront après nous.

(...)

Très chers amis, la parabole nous invite à nous demander : comment gérons-nous les biens matériels, les ressources de la terre et notre propre vie que Dieu nous a confiés ? Nous pouvons suivre le critère de l'égoïsme, en mettant la richesse au premier plan et en ne pensant qu'à nous-mêmes ; mais cela nous isole des autres et répand le poison d'une compétition qui génère souvent des conflits. Ou bien nous pouvons reconnaître tout ce que nous avons comme un don de Dieu à gérer, et l'utiliser comme un instrument de partage, pour créer des réseaux d'amitié et de solidarité, pour édifier le bien, pour construire un monde plus juste, plus équitable et plus fraternel.

Biens et mission

Convertir pour donner une nouvelle vie

P. Piero Trameri scj
(Albavilla)

Comme toutes les congrégations religieuses, nous avions nous aussi, dans le Vicariat d'Italie, des bâtiments que nous ne pouvions plus gérer. Le premier était un collège situé à l'extrémité nord du lac de Côme, près de Colico. Pendant de nombreuses années, beaucoup d'entre nous y ont enseigné. Tant que nous étions nombreux et en activité, nous réussissions à le faire fonctionner. Mais en vieillissant et en diminuant en nombre, la situation a commencé à devenir difficile, y compris sur le plan économique, jusqu'à ce qu'en 2003, nous décidions de fermer le collège et commencions à songer à le vendre.

C'est la municipalité de Colico elle-même qui s'est intéressée à l'achat du bâtiment, avec l'intention de l'utiliser comme pôle scolaire pour les jeunes de cinq agglomérations de la commune. En 2005, nous avons conclu la vente, à la condition que le bâtiment servirait à des fins éducatives. C'est aujourd'hui devenu le pôle scolaire de la commune : une très belle structure entièrement rénovée, notamment grâce à l'obtention de fonds de la Communauté européenne. Colico avait été notre première maison en Italie, construite au fil du temps et au prix d'immenses sacrifices ; lorsqu'il a été question de la vendre, ce fut un drame pour beaucoup d'entre nous. Cependant, nous sommes heureux parce que cette structure continue de vivre et de remplir les fonctions éducatives que nous nous étions fixées.

Entre logement social et maisons d'accueil

À Albavilla, dans la province de Côme, nous avions une très grande villa du XVIIIe siècle qui fut longtemps notre petit séminaire. Là aussi, les coûts de gestion étaient devenus très élevés et nous n'arrivions même plus à payer les factures d'eau et d'électricité.

Dans ce cas précis, la recherche de potentiels acquéreurs a été facilitée par l'intermédiation de la Conférence italienne des supérieurs majeurs des congrégations en Italie.

À la différence de ce qui s'était passé à Colico, nous ne voulions pas vendre la maison, mais pouvoir l'utiliser à des fins sociales. Nous avons eu un contact avec « Varietà », l'une des coopératives sociales de Côme, du patrimoine de spiritualité que nous avons reçu.

1. La mission.

La mission est l'âme qui guide notre discernement. Comme cela a déjà été dit, si nos biens sont considérés comme une propriété intouchable, c'est que le cœur est tourné vers autre chose, et non vers la mission.

La question n'est pas simplement de savoir si nous devons conserver ou vendre un bien. Nous devons nous interroger sur le meilleur moyen de le rendre encore fécond pour la mission : le conserver, l'adapter, le partager, le reconvertir ou, lorsque c'est nécessaire, le vendre.

2. L'attention aux pauvretés qui nous entourent.

Un discernement sérieux amène à ouvrir les yeux sur les pauvretés et les urgences du territoire où nous sommes présents. La Règle de Vie nous le rappelle : « *Nous nous faisons proches et solidaires des pauvres, acceptant de nous laisser interpeller et évangéliser par eux* »[5].

Nos œuvres répondent-elles encore à des urgences ? Les lieux que nous conservons sont-ils encore capables d'accueillir, d'accompagner, de former, d'évangéliser ? Ne pourrions-nous pas mettre certaines de ces ressources à la disposition de besoins que nous n'arrivons pas encore à cerner aujourd'hui ?

3. Le regard de la communauté.

La communauté est pour nous un lieu d'une importance cruciale. Elle est appelée de plus en plus à être attentive aux urgences de la mission, à exercer le discernement sur le territoire, à ne pas se soucier seulement de son environnement immédiat, mais à élever le regard.

Certains renoncements personnels et communautaires ne sont pas faits en raison d'une forme d'auto-exaltation, mais pour un partage plus fort et plus conscient. Un bien de la communauté ne peut pas être considéré uniquement en fonction des besoins de celui qui l'utilise à un moment donné.

4. Le discernement commun.

La communauté nous engage à réaliser un véritable travail de discernement commun. Il nous faut nous convertir à la communauté. Nous ne sommes pas ensemble par convenance, mais par vocation. Nous partageons ce que nous sommes et ce que nous avons.

5) Règle de Vie, n° 48

prisonniers de l'aspect sentimental. Nous devons au contraire faire preuve d'un réalisme sain pour comprendre ce que nous pouvons faire ou réaliser pour la mission. »[2]

Force est de constater que l'enjeu est très élevé. Il en va de notre identité et de notre vocation.

Mais… certaines de nos difficultés à relire le patrimoine immobilier, ou notre nostalgie du passé, ne seraient-elles pas, en réalité, une façon de préserver des espaces de confort personnel ?

La question ne vise à juger les intentions de personne. La difficulté à quitter un bien peut être due à une forme d'attachement, mais aussi à la reconnaissance, au sentiment de responsabilités, à l'affection pour une histoire qui nous appartient. C'est précisément pour cela que nous avons besoin du discernement : pour reconnaître ce qui nous anime vraiment et pour vérifier si nos choix sont orientés vers la mission.

Ce qui est en jeu, c'est notre capacité à rester toujours vigilants et éveillés pour être un « Camp volant de prêtres auxiliaires libres de toute œuvre particulière, capables d'aller en tout lieu »[3] et « prêts à accourir partout où nous serons appelés »[4]. Les œuvres ne doivent pas conditionner notre disponibilité et notre liberté. Si cet esprit de disponibilité venait à être conditionné par les structures, ce serait la fin.

Beaucoup de choses sont en jeu. Mais parions, avant tout, sur le discernement. Exerçons-le sur ce que nous avons reçu en héritage, y compris sur les biens immobiliers.

Quels peuvent être les critères qui régissent ce discernement ?

En voici quelques-uns qui, selon moi, se dégagent de notre Règle de Vie et

2) Ibidem, n° 164
3) Règle de Vie, n° 16. Doctrine Spirituelle, n° 234.
4) Doctrine Spirituelle, n° 6.

La Villa Tanzi, siège actuel du Vicariat d'Italie et résidence de la communauté d'Albiate, a été construite vers le milieu du XIXe siècle à la demande de la famille Tanzi comme résidence d'été. Acquise par la Congrégation en 1947, elle fut aménagée en maison de formation pour les jeunes religieux italiens.

qui a également obtenu l'agrément de la Région Lombardie. En 2018, après de longues négociations, nous sommes arrivés à signer un bail complet pour la maison et le parc. Si de nombreux travaux d'aménagement ont été nécessaires pour adapter la villa aux objectifs de cette coopérative sociale, elle est désormais devenue un foyer de moyenne protection pour personnes présentant des fragilités psychiques. Elle accueille actuellement environ 20 résidents.

Le bâtiment comprend également cinq appartements destinés à des personnes qui font leurs premiers pas vers une vie autonome : ces logements sont toujours gérés par la coopérative et intégrés dans un réseau qui s'étend sur des dizaines de kilomètres et couvre toute la province de Côme.

Toujours dans le nord de l'Italie, à Albiate, dans la province de Monza-Brianza, nous possédions une demeure, la Villa Tanzi, qui fut longtemps notre scolasticat. Encore une fois, la gestion était devenue difficile en raison des coûts. Pour éviter de la laisser se détériorer, nous avons essayé de faire en

sorte qu'elle puisse servir à des fins sociales. Une coopérative sociale, nommée « *Spazio Giovani* » [Espace Jeunes], de Lissone, s'est manifestée et le 21 février 2023 nous avons signé le contrat de location. Celui-ci ne concerne pas tout l'édifice : nous nous sommes en effet réservé une partie séparée du reste du bâtiment, afin de maintenir, d'une part, le siège du Vicariat d'Italie et, d'autre part, la continuité de notre présence avec une petite communauté.

Plus précisément, la coopérative a rénové le rez-de-chaussée surélevé de la villa pour créer huit logements destinés au logement social ; sept d'entre eux sont actuellement déjà occupés.

Cette coopérative travaille en collaboration avec les municipalités et les agences régionales de santé (ASL) des provinces de Milan, Monza, Lecco, Côme, Varèse et Sondrio. Elle aide les personnes en difficulté, qui en font la demande, à trouver un logement. Il s'agit par exemple d'une mère célibataire avec des enfants, ou encore d'un enseignant venant du Sud qui, ayant réussi son concours, est muté au nord et a besoin d'un pied-à-terre pour faire sa rentrée. Les autres espaces ont été aménagés et mis à disposition pour des conférences et des activités culturelles, la coopérative se réservant également le droit de louer ces espaces à d'autres associations.

Enfin, un dernier bâtiment se trouve, lui, à Monte Porzio Catone, près de Rome. Depuis trente ans, la communauté religieuse a fait de cette ancienne maison de formation un lieu d'assistance pour personnes atteintes du sida, grâce au soutien de coopératives locales.

Les trois histoires lombardes sont liées par un élément commun : la capacité à croiser nos besoins mutuels avec ceux des organismes et coopératives concernés, afin de pouvoir réutiliser au mieux nos bâtiments à des fins sociales.

Dans ces trois exemples, nous sommes passés de la tristesse causée par le fait de devoir céder des lieux depuis longtemps rattachés à l'histoire de notre congrégation, à la joie de les voir renaître sous une forme nouvelle et pour un objectif socialement utile.

Malgré toutes nos peurs et l'attachement à ce que nous avions construit au prix d'immenses sacrifices, nous nous en sommes remis en quelque sorte à la Providence. Notre fondateur lui-même nous invitait à nous abandonner entre les mains du Seigneur, car c'est Lui qui guide notre vie et nous montre le chemin. ■

Texte repris d'un entretien avec le P. Piero Trameri scj, dans un article de Giacomo Cozzaglio intitulé « De l'abandon à une vie nouvelle » et paru dans la revue du diocèse de Milan « Il Segno » (n° 5, mai 2025).

vivre la pauvreté, de gérer nos ressources tant personnelles que communautaires, d'évaluer la nécessité de posséder des biens immobiliers et, le cas échéant, d'envisager leur reconversion, leur partage ou leur vente.

C'est la mission qui doit guider notre regard sur les biens. Un bien n'est pas important simplement parce que nous le possédons. Pas plus qu'il ne devient inutile du seul fait qu'il n'est pas directement destiné à l'annonce de l'Évangile. La question fondamentale est tout autre : ce bien, sous sa forme actuelle, sert-il encore la mission ?

Si ce n'est pas le cas, il faut alors accomplir une œuvre de conversion : changer notre regard sur ce bien et, peut-être aussi, notre manière de l'utiliser. La Règle de Vie est très claire à ce sujet. (RdV 49).

Pour certains d'entre nous, la vente d'un bien immobilier, hier comme aujourd'hui, peut être perçu comme un pied-de-nez à la mémoire des confrères qui nous ont précédés. Et pourtant, d'après ce que nous indique la Règle de Vie, la mission nous guide et nous pousse plus loin. Certaines œuvres qui étaient glorieuses par le passé peuvent aujourd'hui être devenues inutiles, obsolètes, désuètes ou parfois même un frein à la mission.

La fidélité à notre histoire ne consiste pas nécessairement à conserver tout ce que nous avons reçu. Nos prédécesseurs ont eu le courage de bâtir, d'acquérir, d'ouvrir de nouvelles présences et de prendre de nouvelles responsabilités parce que la mission l'exigeait. Leur être fidèles, c'est aussi avoir aujourd'hui ce même courage de discerner ce que la mission attend de nous.

Précieuse hier, une œuvre peut ne plus l'être aujourd'hui. Au lieu de continuer à faire de nous un « *camp volant* », elle risque de nous transformer en un « camp statique ». Cela irait à l'encontre de notre vocation et nous empêcherait d'être libres pour la mission.

Le XXVIII Chapitre général, célébré en Thaïlande en 2023, a consacré une part importante à cette question. Il a demandé que soit mené un travail sérieux de réflexion sur le patrimoine immobilier afin de « *mettre en valeur les biens inutilisés* »[1]. Il a ensuite demandé d'opérer un discernement pour « *régulariser certains biens au niveau administratif ou bien de vendre des biens qui ne sont ni utiles ni nécessaires à la mission. Nous ne devons pas être*

1) Actes du XXVIII Chapitre général, Chiang Mai 2023, n° 163.

débuté ce projet pour neuf magasins, nous en sommes aujourd'hui à dix-sept (*photo du haut, p. 17*) ;

- une station de lavage auto qui, après une grande rénovation, est devenue une source d'entrée régulière pour la mission au service de la formation (*photo du milieu, p. 17*) ;

- un ensemble de chaises, bâches et tréteaux, proposés à la location, constitue également une petite source d'entrée ;

- la création d'un magasin de vente de gaz butane apporte aussi une modeste contribution ;

- une maison d'accueil est en cours de construction à Dabakala. La première phase est terminée avec vingt-deux chambres. Il ne reste qu'à pourvoir à l'ameublement, et le centre sera opérationnel (*photo du bas, p. 17*) ;

- enfin, quelques parcelles de terrain acquis pour des projets futurs, dont certains, à Dabakala, peuvent aider à la mission dans le nord du pays.

D'autres projets sont en cours de réflexion pour contribuer à soutenir la mission dans le vicariat et pour vivre l'économie de mission avec toute la Congrégation, comme le demande le Chapitre général.

Enfin, notre Vicariat est un vicariat émergent. Il a donc besoin de tous pour arriver à une autonomie responsable pour soutenir la mission. Nous devons vivre pleinement cette mise en commun pour l'intérêt général de tous et pour répondre généreusement aux différents appels sans retard, sans réserve et sans retour, par amour.

Merci et en avant toujours ! ■

Le pari, c'est le discernement

P. Graziano Sala scj
(Econome général)

Dans les pages qui précèdent, certains de nos confrères ont partagé, en vertu du service qui leur a été demandé, réflexions et expériences sur le thème du partage des biens, de la sauvegarde et de l'aliénation des biens immobiliers. Le tout avait pour fil conducteur la mission.

En effet, la question de la mission est essentielle dans notre manière de

Habiter l'histoire

Anna Biffi
(Présidente de l'association "Spazio Giovani" - www.spaziogiovani.it)

Cet été, je me suis penchée davantage sur le passé de la maison d'Albiate, du fait que nous l'avons intégrée à une initiative culturelle de la province de Monza-Brianza visant à valoriser les demeures historiques du territoire. En 2023, la majeure partie de la structure du rez-de-chaussée et du premier étage a été confiée à la coopérative sociale *Spazio Giovani*, que j'ai l'honneur de représenter.

Je me suis fait la réflexion qu'au cours de son histoire, la maison avait changé plusieurs fois de nom : Villa Tanzi, scolasticat Saint-Michel, Maison Notre-Dame du Beau Rameau et désormais, pour notre coopérative, Corte Tanzi.

Le nom des choses en dit long sur leur identité, mais pour tous ceux qui ont habité et habitent ses pièces depuis plus de cent ans, Albiate a été avant tout un lieu où l'on s'est senti chez soi.

Depuis avril 2023, même si nous n'y résidons pas, Corte Tanzi est devenue pour nous un lieu identitaire, au même titre qu'une maison : ouverte, populaire, vivante. Une fois ouvertes en grand les portes du magnifique et ancien portail,

nous avons commencé à réaliser des activités avec des lycéens, des enfants et des familles, des éducateurs, des enseignants, des travailleurs sociaux et des personnes en situation de fragilité.

Il n'a pas été difficile d'imaginer l'avenir de la maison d'Albiate de *Spazio Giovani*

avec le P. Piero Trameri scj, alors Vicaire régional, et les autres Pères. Il était clair pour tous que nous préserverions la vocation originelle de l'édifice, quand bien même cela se ferait sous des formes différentes. La nouvelle histoire de la Corte Tanzi a donc commencé par le partage des principes suivants :

- maintenir la vocation éducative, sociale et communautaire du lieu ;
- en préserver la structure architecturale et son affectation actuelle ;
- protéger un bien de valeur, par des interventions d'entretien, dans le respect des règles d'urbanisme ;
- préserver le maintien du secrétariat du Vicariat et de la communauté religieuse.

Corte Tanzi n'est pas seulement un projet parmi la centaine d'autres que notre assoication gère chaque année, mais le défi le plus beau et le plus passionnant du futur proche de *Spazio Giovani* ; et aussi le plus exigeant.

Avec le recul de ces trois ans passés depuis le début de cette aventure, nous pouvons dire qu'avec engagement, passion, compétence et imagination, le projet est vivant et porteur d'avenir.

Dans les salles du rez-de-chaussée, nous proposons :

- des activités de formation et des cours destinés aux enseignants, éducateurs, assistants sociaux, psychologues, pédagogues et lycéens ;
- des activités socioculturelles et d'animation destinées aux écoles, associations, organismes publics et privés, réalisées par *Spazio Giovani* et/ou en collaboration avec d'autres institutions et associations.

Dans les espaces du premier étage, sur orientation des services sociaux, nous mettons à disposition, pour une durée maximale de dix-huit mois, des studios, des deux-pièces et des trois-pièces pour accueillir des familles en difficulté socio-économique (logements sociaux), en garantissant un accompagnement éducatif pour surmonter la situation de fragilité.

En ces temps dominés par l'individualisme et l'isolement social, nous pensons que prendre soin des lieux, accueillir et accompagner les personnes qui habitent la maison d'Albiate pour quelques heures, quelques jours ou plusieurs mois est une belle manière de faire communauté, en honorant le passé et en construisant un avenir d'espérances renouvelées.

tale du coût de l'hévéa, les ventes, bien qu'elles soient acceptables, n'arrivent plus à soutenir grandement la mission.

En plus des plantations, nous saluons l'initiative de la maison d'accueil construite à Adiapodoumé, dont nous avons également héritée. Elle contribue à travers ses entrées à soutenir la mission, surtout dans le domaine de la formation. Merci à nos ainés qui ont monté ce projet et à tous ceux qui ont participé à sa réalisation.

Aujourd'hui, des ainés encore et nous mêmes continuons d'arroser ce qui a été planté par nos devanciers, mais nous sommes également engagés à planter à notre tour pour que, demain, nos frères puissent arroser en vue de la mission.

Notre patrimoine est constitué principalement de modestes investissements pour des **projets diversifiés qui, à la fois, apportent une contribution au Vicariat et s'efforcent de répondre aussi à différents besoins de la population locale** en aidant, entre autres, au développement de petites activités commerciales locales :

– la construction des magasins par le vicariat, avec l'aide de l'Italie sous la forme d'un emprunt que nous remboursons mensuellement. Ayant

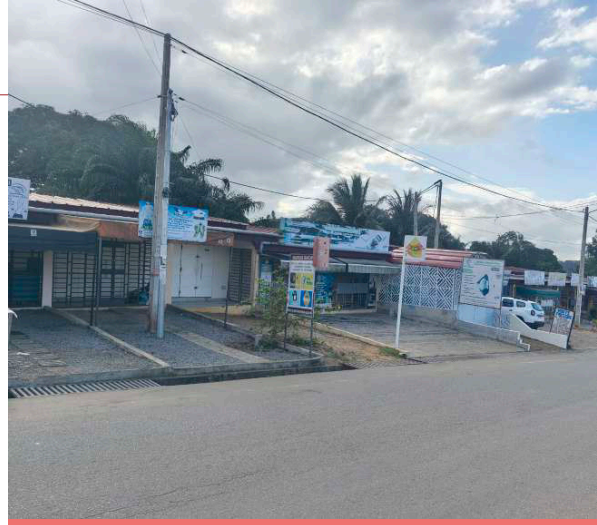

impeccables, pour accompagner le développement humain intégral de chaque personne : une douche chaude qui restitue une intimité volée par les intempéries ; un vestiaire ordonné qui offre à nouveau la capacité de choisir ; un couloir où le *maté* partagé permet à chacun d'avoir un nom, un visage, une histoire, un passé… mais surtout, un avenir !

Ouvrir les portes à la fragilité de la rue transforme aussi bien celui qui cherche un refuge que la communauté qui découvre que le temple est vraiment tel, lorsqu'il se remplit de vie. Mettre les ressources matérielles au service de la mission, c'est, en définitive, faire un choix : que les murs cessent de protéger des certitudes pour offrir un abri à nos frères et sœurs ! En commençant par les plus brisés et les plus rejetés. ■

Biens et économie de communion

P. Christian Arnaud Yao scj
(Econome du Vicariat de Côte d'Ivoire)

Selon la règle de vie n° 288, « *l'administration est réglée de telles sortes que les biens des communautés concourent à la vie et à la mission du vicariat et de la région, et les biens de ceux-ci à la vie et à la mission de toute la congrégation* ». Avec ce numéro de la RDV, le décor est bien planté. L'acquisition et la gestion des biens sont inéluctablement ordonnées au service de la mission.

En effet, nos devanciers l'ont compris et nous ont laissé un tel héritage. 1 Co 3, 6 : « *J'ai planté ; Appolos a arrosé ; mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement.* » Cette parole de saint Paul nous introduit fort bien dans ce qui doit être l'aujourd'hui dans notre congrégation. **C'est donc le moment de remercier les pères qui nous ont précédés, ainsi que tous nos confrères d'aujourd'hui dont les propositions et les initiatives portent du fruit.**

En ce qui concerne le Vicariat de Côte d'Ivoire, nous avons reçu des terrains qui sont pour la plupart destinés aux plantations d'hévéas. D'après les informations que nous avons obtenues, ces plantations ont fortement aidé la mission dans le Vicariat de Côte d'Ivoire, et même de la Congrégation. Malheureusement, avec la chute bru-

Administrer : un service à la mission

P. Tobia Sosio scj
(Econome régional)

Lorsqu'il est question de biens, il est important, je crois, que nous soyons bien convaincus qu'il ne s'agit pas seulement de biens matériels, mais aussi du Bien que chacun de nous représente, de nos talents personnels, de notre temps, de notre « Me voici ». Si je ne suis pas prêt à partager généreusement ma vie personnelle, il me sera d'autant plus difficile de partager mes biens matériels.

Chacun de nous a reçu une Mission, au sein de la Congrégation comme dans l'Église, tant dans la communauté que dans les différents services qui nous ont été confiés : en cela, nous sommes tous des missionnaires et nous devons tous veiller à ce que les biens ne soient pas un obstacle à notre apostolat.

La réalité sociale de l'Amérique latine, et plus particulièrement de la Région Père Auguste Etchécopar, se caractérise par un large fossé entre riches et pauvres. Une telle situation exige une évaluation constante et sincère de notre cohérence avec l'Évangile que nous annonçons et de la façon dont nous mettons en pratique notre « option préférentielle pour les pauvres ». Le pape Léon XIV définit clairement celle-ci comme le patrimoine d'une Église qui veut être fidèle à l'Amour de Dieu (*Dilexi te*). Nous disposons assurément de biens que nous devons administrer selon des critères de justice sociale.

Du fait de ma longue expérience au Paraguay, il me semble pouvoir affirmer que nous avons fait beaucoup de progrès depuis que les laïcs ont assumé la responsabilité administrative des établissements scolaires : plus de professionnalisme et de compétence lors de la réalisation des budgets prévisionnels, plus de rigueur dans les obligations légales envers le personnel enseignant et le personnel administratif, un meilleur entretien des bâtiments et une plus grande disposition à partager les biens avec les établissements les plus démunis, avec la Congrégation elle-même et avec toute autre œuvre sociale que nous souhaitons soutenir. Le discernement nécessaire s'effectue lors de réunions fréquentes avec les administrateurs ou au sein du Conseil de Vicariat qui se réunit chaque mois.

Ni l'argent ni les bâtiments ne sont une propriété dont on pourrait disposer arbitrairement. Nous en avons assez clairement conscience. Tout appartient à la Congrégation et, par conséquent, à l'Église. Les religieux eux-mêmes

ont l'habitude de rendre compte de l'argent qu'ils reçoivent ; l'achat des véhicules doit recevoir l'aval du Vicariat et si chaque communauté dispose de ressources suffisantes, c'est grâce à la contribution de 10 % sur les revenus bruts des établissements scolaires les plus aisés.

De plus, l'État nous contrôle fortement par le biais d'audits externes, étant donné que nous sommes une association civile à but non lucratif.

Je pense néanmoins que nous pourrions faire mieux encore si chaque communauté et le Vicariat lui-même réalisaient des projets orientés vers le Bien Commun, de manière à offrir un meilleur témoignage en faveur de véritables situations de pauvreté ou de personnes vulnérables.

Au niveau régional, chaque vicariat s'engage à soutenir notre mission à Paso de los Toros en Uruguay, ainsi que le scolasticat régional de Belo Horizonte et, jusqu'à l'année dernière, le noviciat régional d'Adrogué. L'approbation des budgets prévisionnels et le discernement nécessaire, tant pour l'usage des biens que pour l'échange de religieux, s'effectuent au sein du Conseil régional qui se réunit quatre fois par an. La proximité des pays et une longue tradition de réunions entre religieux et laïcs des trois Vicariats (ELAB : rencontre latino-américaine bétharramite) facilitent notre tâche.

Renforcer notre unité et notre solidarité pour être un signe d'Espérance : c'est très certainement la Volonté de Dieu et, espérons-le, un attrait vocationnel pour les nouvelles générations. ■

Ouvrir les portes à la fragilité de la rue

P. Sebastián García scj
(Vicaire régional en Argentine-Uruguay)

Transformer le patrimoine ecclésial en outil de mission n'est pas tant une question de rénovation de bâtiment, qu'une conversion du cœur communautaire. C'est ce que nous vivons à la **Manzana Barracas** depuis maintenant dix ans.

*La **Manzana Barracas** abrite une communauté vivante où la personne est placée au centre, à travers un accompagnemenat dédié au développement humain intégral.*

A côté de l'École, qui mène à bien sa mission d'évangélisation à travers les parcours éducatifs, nous disposons d'espaces de développement social : des douches pour les sans-abris, cent trente familles soutenues par la Caritas, un vestiaire solidaire, un atelier d'ergothérapie pour les personnes souffrant d'addictions et de troubles de santé mentale, sans oublier un espace dédié à l'enfance fragilisée et vulnérable, ainsi que le foyer paroissial pour le développement sportif et ludique.

Ouvrir les portes de la paroisse pour accueillir tout le monde : de cette façon, un couloir immense et vide, qui pourrait nous figer dans la tentation de conserver des murs, se transforme en un espace fréquenté et vivant : un véritable sacrement de l'accueil.

Lorsque nous mettons nos biens au service de l'Évangile, nous cessons de penser uniquement en termes de biens patrimoniaux ou de musées